

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018
PROGRAMME 2019



SOMMAIRE

ORÉE : SES FORCES VIVES

Les adhérents
Les instances
L'équipe

ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX

Les principaux événements 2018 et 1^{er} semestre 2019

ORÉE : SES TROIS PRIORITÉS

Nos actions en Biodiversité et économie
Nos actions en Économie circulaire
Nos actions en Reporting RSE et Ancrage local

ORÉE : SON RAYONNEMENT

Actions transversales
Présence dans différentes instances de concertation en 2018/2019

ORÉE

42 rue Faubourg Poissonnière
75010 Paris
01 48 24 04 00
contact@oree.org



www.oree.org
@AssoOree
@ORÉE
@ORÉE

ORÉE

SES FORCES VIVES

L'ASSOCIATION LES ADHÉRENTS



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS EN 2018

- Entreprises : 106
- Associations et partenaires : 40
- Collectivités, gestionnaires : 21
- Autres organismes : 15
- Personnalités qualifiées : 11

NOUVEAUX ADHÉRENTS 2018 ET 1^{ER} SEMESTRE 2019

30 NOUVELLES ADHÉSIONS
EN 2018

Entreprises

21 Solutions, B & L Evolution, Buitex Industries, Ecologic, EMD-Kleuster, Foley Hoag, Groupama, GRTgaz, Léa Nature, LGI, Longevity, Recygo, Saint Gobain Distribution Bâtiment France, Valdelia, Vilogia

Autres organismes

CERIB, COOP de France, Fédération des Entreprises d'insertion, Fondation KPMG

Associations et groupements de professionnels

ABC, Afise, ANPCEN, Association des acteurs de Biovallée, PIKPIK Environnement, Bellastock, Circolab, ILEC, Société Française de Prospective

Collectivités/gestionnaires

CSTB, Métropole du Grand Paris

15 NOUVELLES ADHÉSIONS
AU 1^{ER} SEMESTRE 2019

Entreprises

Be-Concerned, Dekra, Eco TLC, Elis, Enedis, Fnac-Darty, GIE Elsan, Greenfex, La Française des Jeux, Meal Canteen, Novamont France, Poly-Environnement, Sindup, Vicat

Autres organismes

Lifti

LISTE DES ADHÉRENTS ET RÉPARTITION EN 2018

Entreprises (106)

- | | | | |
|--|-------------------------|---|-----------------------|
| • 21 Solutions | • Compta Durable | • Immobilière 3F | • Sèche Environnement |
| • 3M France | • Covivio | • Inddigo | • Segex |
| • Acerola Consulting et Trading | • Deloitte Conseil | • Kaufman and Broad | • Serge Ferrari |
| • AETS | • Destination 26000 | • La Palette Rouge | • Sidieste |
| • Afnor Certification | • DS Avocats | • La Poste | • SNCF |
| • Agrosolutions | • Ecoact | • Label Lucie | • SNCF Réseau |
| • Air France | • Ecocert Environnement | • Laroche | • Socotec |
| • Airbus | • Ecologic | • Le Petit Plus | • Sorgem |
| • AR Architectes | • Eco-mobilier | • Léa Nature | • Suez |
| • ARP Astrance | • Ecores | • LGI | • Sympatex |
| • Artemis | • EDF | • Longevity | • Synergies TLC |
| • Auxilia | • Eiffage | • L'Oréal | • TDV Industries |
| • B & L Evolution | • EMD-Kleuster | • Moët L.V.M.H | • Tennaxia |
| • Biocrèche | • EPC Démolition | • Mouvement E. Leclerc | • Terra |
| • Bonduelle | • Eric Flamand Conseil | • Nespresso | • Transitions |
| • Bouygues Construction | • ESR | • Optae | • UPM |
| • Bouygues Immobilier | • Ethifinance | • Paprec | • Utopies |
| • Buitex Industries | • Foley Hoag | • Philips Lighting France | • Valdelia |
| • Cabinet de Saint Front | • Gecina | • Pierre Fabre | • Veolia |
| • Caisse des Dépôts et des Consignations | • GRDF | • Praxy | • Vertdeco |
| • Canibal | • Green Affair | • RATP | • Vigeo Eiris |
| • Ceti | • Groupama | • Recygo | • Vilogia |
| • Citeo | • Groupe Mulliez Flory | • Reed Exposition Pollutec | • Weave Air |
| • Colas | • Groupe Yves Rocher | • RTE | • Werner & Mertz |
| • Compagnie Nationale du Rhône | • GRTgaz | • Saur | • Wig France |
| | • I Care & Consult | • Saint Gobain Distribution Bâtiment France | • Yprema |
| | • Icom | | |
| | • Ideal Connaissances | | |

Collectivités, gestionnaires (21)

- | | | |
|---|---------------------------------|----------------------------------|
| • Cœur d'Essonne Agglomération | • CSTB | • SIOM Vallée de Chevreuse |
| • Communauté d'Agglomération TCO La Réunion | • EPF Nord Pas-de-Calais | • SPLA81 |
| • Communauté de Communes Bassin de Pompey | • HAROPA Port de Paris | • Syctom |
| • Conseil Départemental des Hauts-de-Seine | • IDEA | • Syndicat Mixte Salaise Sablons |
| • Conseil Départemental du Val-de-Marne | • Le Grand Chalon Agglomération | • Trifyl |
| | • Mairie du Lamentin | • Ville de Paris |
| | • Métropole du Grand Paris | • Voies Navigables de France |
| | • Région Auvergne - Rhône-Alpes | |
| | • Région P.A.C.A | |

Autres organismes (15)

- | | | |
|--|--|------------------|
| • CCI France | • EGF.BTP | • Fondation KPMG |
| • CERIB | • Fédération des Entreprises de la Beauté | • UNEP |
| • CNPA | • Fédération des Entreprises de Propreté | • UNICEM |
| • Confédération Française du Commerce de Gros et International | • Fédération des Entreprises d'insertion | • UVED |
| • COOP de France | • Fédération Nationale des Travaux Publics | |
| • Exelia Group | | |

Associations et partenaires (40)

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|------------------------------------|
| • ABC | • Association R.Q.E | • France Nature Environnement | • MAB France |
| • ACR+ | • Bellastock | • FSC France | • Marie Galante Ile Durable |
| • Admical | • Centre des Jeunes Dirigeants | • Green Cross | • Obsar |
| • Afilog | • Circolab | • Humanité et biodiversité | • Orse |
| • Afise | • CIRIDD | • ILEC | • PIKPIK Environnement |
| • Afite | • Comité 21 | • IMS Luxembourg | • R Cube |
| • AgriDées | • Décider Ensemble | • Institut de l'Économie Circulaire | • RespectOcean |
| • ANPCEN | • Entreprendre vert | • La Fabrique Écologique | • Société Française de Prospective |
| • Alliance HQE-GBC | • EPE European Partners For the Environment | • Les Petits débrouillards | • WWF |
| • Association 4D | • Fidarec | • Lyon Bio Ressources | |
| • Association des acteurs de Biovallée | | | |

Personnalités qualifiées (11)

- | | | | |
|------------------|------------------------------|--------------------|----------------------|
| • Michel BECQ | • Christian DE PERTHUIS | • Jean JOUZEL | • Guillaume SAINTENY |
| • Gilles BOEUF | • Christian DU TERTRE | • Jean-Claude LÉVY | • Michel TROMMETTER |
| • Nicolas BUCLET | • Nathalie FRASCARIA-LACOSTE | • Jacques RICHARD | |

Liste arrêtée au 31/12/2018

L'ASSOCIATION

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)



Patricia SAVIN
Avocate associée,
Docteur en droit,
DS Avocats
Présidente



Michel LOPEZ
Réfèrent Économie circulaire
et Déchets, SNCF
Vice-Président



Jean-Baptiste MILLARD
Délégué général
AgriDées
Secrétaire général



Benjamin ENAULT
Directeur associé,
Utopies
Trésorier



Sabine DESNAULT
Directrice Executive R&D,
Innovation et RSE,
Gecina
Administratrice



Virginie d'ENFERT
Vice-Présidente Affaires
économiques, environnementales
et internationales,
FEBEA
Administratrice



Claude FROMAGEOT
Directeur Développement
Responsable, Groupe Rocher
Administrateur



Valentine LASSALAS
Conseillère à la Présidence,
chargée des financements européens,
CNR
Administratrice



Laure MANDARON
Directrice Développement Durable,
La Poste
Administratrice



Aurélie REBAUDO-ZULBERTY
Directrice Stratégie et Reporting,
Longevity Partners
Administratrice



Franck SPRECHER
Délégué national Nouveaux
Modèles économiques,
CJD
Administrateur



Ariane THOMAS
Directrice des développements
stratégiques Environnement,
Hygiène Sécurité, L'Oréal
Administratrice

LES PRÉSIDENT(E)S DE GROUPES DE TRAVAIL

> GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE



Michel TROMMETTER
Directeur de recherche, INRA
Directeur de l'École Doctorale
de Sciences Économiques
Co-Président Scientifique du GT Biodiversité et économie



Claude FROMAGEOT
Directeur Développement
Responsable, Groupe Rocher
Co-Président Entreprises du GT Biodiversité et économie

> GROUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CLUBS MÉTIERS



Michel LOPEZ
Réfèrent Économie circulaire
et Déchets, SNCF
Président des Clubs Métiers : Valorisation des Mousses et Textiles / Gestion des Déchets dans les Établissements Recevant du Public



Cyrille BLARD
Chef de projet industrialisation
des produits de dépose,
SNCF RÉSEAU
Co-Président du Club Métiers Déconstruction



Claude LAVEU
Chargé de mission Environnement,
EDF
Co-Président du Club Métiers Déconstruction



Cyril ADOUE
Consultant expert, Inddigo
Président du GT Économie circulaire

> GROUPE DE TRAVAIL REPORTING RSE – ANCRAGE LOCAL DES ENTREPRISES



Daniel BAUMGARTEN
Directeur Développement Durable,
Séché Environnement
Président du GT Reporting RSE



Caroline ALAZARD
Entrepreneure
Présidente du GT Ancrage Local des Entreprises



Séverine FURNEMONT
Directrice Environnement
et Développement Durable,
Pierre Fabre
Vice-Présidente du GT Ancrage Local des Entreprises

L'ASSOCIATION

LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Michel BECQ



Ancien responsable du secrétariat de l'OPECST au Sénat

Nicolas BUCLET



Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, Membre du laboratoire PACTE Université Grenoble Alpes

Jean JOUZEL



Climatologue, Vice-Président du Groupe de Travail scientifique du GIEC, Co-lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2007

Christian de PERTHUIS



Professeur à l'Université Paris-Dauphine, Directeur du Master Énergie, Finance, Carbone (EFC), Président du Conseil Scientifique de la Chaire Économie du Climat

Guillaume SAINTENY



Professeur en développement durable à AgroParis Tech et Président de GS Conseils

Michel TROMMETTER



Directeur de Recherche au laboratoire d'économie appliquée de l'INRA de Grenoble, Directeur de l'École doctorale « Sciences économiques » de l'Université Pierre Mendès France

Gilles BOEUF



Président du conseil scientifique de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), Professeur à Sorbonne Université

Nathalie FRASCARIA-LACOSTE



Professeur en écologie à AgroParisTech et Directrice de l'UMR Écologie systématique et évolution

Jean-Claude LÉVY



Historien, géographe, journaliste

Jacques RICHARD



Professeur Émérite à l'Université Paris Dauphine, Expert-Comptable, Associé au Groupe Alpha, Membre de l'Autorité des Normes Comptables

Christian du TERTRE



Économiste, Professeur à l'Université Paris Diderot, Directeur scientifique et co-fondateur du laboratoire d'Intervention et de recherche ATEMIS

L'ASSOCIATION

L'ÉQUIPE



Nathalie BOYER
Déléguée générale



Fabienne FERRANTE DAVALLAN
Responsable administrative et financière



Saïd CHERFAOUI
Assistant administratif



Grégoire BRETHOMÉ
Responsable de la communication



Hélène LERICHE
Responsable Biodiversité et économie



Caroline LOUIS
Chef de projet Économie circulaire Territoire/ Produit-service



Stevan VELLET
Chargé de mission Économie circulaire



Clotilde CHAMPETIER
Chargée de mission Économie circulaire/ Reporting RSE



Camille SAINT JEAN
Chargée de mission Économie circulaire / Recyclage - Reporting RSE



Samia SEDIRI
Doctorante



Marion PARIS
Chargé de mission stagiaire Biodiversité et économie



Adèle ROUTHIAU
Chargée de mission stagiaire Économie circulaire



Alicia LACHAISE
Chargée de mission stagiaire Économie circulaire



Julien MALGUY
Chargé de communication stagiaire

Une organisation autour de 5 pôles :

- Pôle administratif et financier
- Pôle communication
- Pôle Biodiversité et économie
- Pôle Économie circulaire
- Pôle Reporting RSE - Ancrage local

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS 2018

1^{ER} SEMESTRE 2019

30 janvier 2018
Vœux ORÉE

16 février 2018
CaféORÉE

« En 2050 : l'économie de la fonctionnalité et de la coopération : un modèle dominant ? » (page 35)

8 mars 2018
Conférence

ORÉE a présenté le guide : « Transposition de la Directive européenne : une opportunité pour repenser votre reporting RSE - Focus sur les items environnementaux » réalisé avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire (page 38)

4 avril 2018
Produrable

A l'occasion du salon PRODURABLE, en partenariat avec le Commissariat général au développement durable : « Consommation et production responsables, regards croisés Feuille de route économie circulaire et ODD » (page 35)

11 au 13 juin 2018
Voyage

En partenariat avec Holland Circular Hotspot et l'ambassade des Pays-Bas en France, participation à la « Holland circular economy week 2018 » page 32)

25 juin 2018
Conférence

En partenariat avec la commission Développement durable de l'Ordre des avocats de Paris : « Économie circulaire : état des lieux déchets/non déchets » (page 43)

12 février 2018
Conférence

En partenariat avec la commission Développement durable de l'Ordre des avocats de Paris « Biodiversité, climat et énergie : l'après COP 23 » (page 43)

7 et 8 mars 2018
Séminaire

En partenariat avec l'ambassade des Pays-Bas en France et Holland Circular Hotspot : "Circular Business in Europe, based on fr+nd-ship" (page 32)

16 mars 2018
Conférence

En partenariat avec le magazine Green Innovation : « Préservation de la biodiversité : les innovations des fondations » (page 17)

20 avril 2018
Petit-déjeuner

En partenariat avec l'association Jour de la Terre : « Quand les écosystèmes industriels s'inspirent des écosystèmes naturels » (page 35)

21 juin 2018
Publication

Lancement du « Qui fait quoi ? » du comité francilien de l'économie circulaire sur les acteurs de l'économie circulaire en Île-de-France (page 29)

29 juin 2018
Groupe de travail

Lancement du Groupe de Travail « Reporting intégré et comptabilité intégrée » (page 40)

6 juillet 2018
Matinale

Matinale « Portée et intérêt des certifications » en partenariat avec la commission développement durable de l'Ordre des Avocats de Paris (page 43)

25 octobre 2018
Colloque

ORÉE et cinq autres réseaux d'entreprises (AfeP, C3D, EpE, France Industrie, INEC) ont organisé le colloque « Économie circulaire : les entreprises dans la boucle ! » (page 35)

27 au 30 novembre 2018
Pollutec

En tant que membre du comité de pilotage, ORÉE a participé à quatre conférences lors du salon POLLUTEC 2018 (page 33)

17 janvier 2019
Inauguration

Inauguration du centre de tri et de démantèlement expérimental du projet FRIVEP® à l'Hôtel de Roquelaure avec Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances (page 28)

6 mars 2019
Grand Débat

Dans le cadre du Grand Débat national, ORÉE et le Comité 21 ont mobilisé leurs réseaux sur les enjeux de la transition écologique (économie circulaire) et de la justice sociale pour débattre en présence Brune Poirson (page 34)

24 avril 2019
Petit-déjeuner

Petit-déjeuner consacré à la « Construction durable » en partenariat avec l'association Jour de la Terre (page 35)

14 juin 2019
Conférence/Visite de sites

Événement « Aménager et construire par l'économie circulaire » avec le comité francilien de l'économie circulaire (page 33)

25 septembre 2018
Publication

Lancement du guide ORÉE « Comment mieux collecter et gérer les déchets dans les Établissements recevant du public (ERP) », réalisé avec le soutien de la SNCF, Optae et le Syctom (page 25)

27 novembre 2019
Publication

Lancement du guide « Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP ? » réalisé en partenariat avec l'ADEME, le ministère de la Transition écologique et solidaire, SNCF Réseau et EDF (page 26)

30 novembre 2018
Publication

Lancement du guide : « Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France » du comité francilien de l'économie circulaire (page 30)

13 décembre 2018
Publication

Lancement au ministère de la Transition écologique et solidaire du guide « Mode d'emploi pour mettre en oeuvre la FREC » (page 36)

29 janvier 2019
Matinale

Matinale « COP14, COP24, quels enjeux innovants pour le droit ? » en partenariat avec la commission développement durable de l'Ordre des Avocats de Paris (page 43)

6 mars 2019
Lancement

Lancement des travaux d'Eco TLC, l'éco-organisme des textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures, sur l'écoconception avec ORÉE lors d'un comité de pilotage (page 27)

9 mai 2019
Groupe de travail

Lancement du Groupe de travail « Économie circulaire en Europe » en partenariat avec l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) (page 24)

19 au 21 juin 2019
Assises de la biodiversité

ORÉE est partenaire des Assises de la biodiversité, elle interviendra au sein de deux conférences (page 20)

L'ANNÉE EN IMAGES



ORÉE
SES 3 PRIORITÉS
2018 & 1^{ER} SEMESTRE 2019

NOS ACTIONS

EN BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE

TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

La priorité « Biodiversité et économie » est déclinée en 2 volets :



IMPLICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'engagement d'ORÉE dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), est reconnu depuis 2013. Membre du Comité d'évaluation de l'engagement dans acteurs lors des précédentes sessions, ORÉE participe désormais au GT Entreprises Engagées pour la Nature (GT EEN) porté par l'AFB dont l'objectif est de relancer le processus d'engagement des acteurs économiques en la matière dès l'automne 2019.



ORÉE est membre du Comité National de la Biodiversité (CNB), créé en mars 2017, au sein du groupe représentant les associations d'entreprises agissant dans le domaine de l'environnement. ORÉE est représentée par sa Présidente Patricia Savin dans les commissions « Stratégies nationales, et engagements internationaux et européens de la France » et « Politiques de la biodiversité et territoires ». Daniel Baumgarten, Directeur Développement Durable de Sèche Environnement et Président du Groupe de Travail RSE d'ORÉE, est son suppléant.

ORÉE, en tant que représentant du point focal français du Global Partnership for Business and Biodiversity (coordonnée par le secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, sous l'égide des Nations Unies), gère la plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité (www.biodiversite-entreprises.fr). Cette plateforme met en relation les différentes parties prenantes œuvrant sur les thématiques de « Business and Biodiversity » et présente les meilleures pratiques en la matière (plus d'infos « FOCUS » p.21).

TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL « PROSPECTIVE »

Le volet « Prospective » s'intéresse aux dynamiques des écosystèmes et des organisations.

Dans la continuité de sa réflexion sur les enjeux Climat - Biodiversité et économie, le Groupe de travail s'interroge quant à l'atténuation du changement climatique, sur les énergies renouvelables et leurs implications biodiversité afin de « prendre les décisions énergétiques sur les territoires en intégrant les enjeux biodiversité » ;

Un « Cycle grands témoins » initié fin 2018 dans le cadre de la « Feuille de route 2020 » s'appuie sur des auditions d'experts (Pierre-Henri Gouyon, Jean Jouzel, Marc Dufumier, Pascal Picq) pour un travail prospectif sur des pistes d'approches et d'actions quant à la conciliation des impératifs environnementaux (biodiversité, climat, sols), économiques et sociaux.

Ce travail d'inspiration par le croisement de points de vue d'acteurs et d'experts aboutira à un document de « plaidoyer » bilingue pour fin 2020, à l'occasion de la COP 15 en Chine ;

Sur les enjeux science et gouvernance, ORÉE assure la co-animation du Club action-recherche 5 de la FRB sur les « Perceptions et représentations de la biodiversité : leviers d'action » qui rassemble des acteurs des différents collèges du COS et des membres du conseil scientifique de la FRB.

BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE

Séance du Groupe de travail « Prospective » en 2018 :

- > État des lieux des enjeux biodiversité et énergies renouvelables (13 mars 2018)
- > Médiation Notre-Dame des Landes avec Michel Badré (28 mai 2018)

Cycle « Grands Témoins » pour la « Feuille de route 2020 »:

- > Intervention de Pierre-Henri Gouyon pour le Muséum national d'Histoire naturelle (14 décembre 2018)
- > Intervention de Jean Jouzel pour l'Institut Simon Laplace (15 janvier 2019)
- > Intervention de Marc Dufumier pour AgroParisTech (14 février 2019)
- > Intervention de Pascal Picq pour le Collège de France (15 mars 2019)
- > Intervention de Marc Dufumier pour la Plateforme du commerce équitable (19 avril 2019)
- > Scéance de travail collective et de synthèse (11 juin 2019)

RECHERCHE-ACTION : THÈSE SUR LA RÉSILIENCE DES SOCIO-ÉCOSYSTÈMES

Les travaux de la 3ème thèse CIFRE en sciences économiques ont débuté en 2017 et se poursuivront jusqu'en 2020. Le sujet de la thèse est : « Évaluation des interrelations entre acteurs économiques et écosystèmes: mise en évidence d'un cadre d'action à l'échelle des socio-écosystèmes ». La thèse est menée sous la direction de Michel Trommetter (INRA Grenoble) et de Nathalie Frascaria-Lacoste (SES Paris-Sud) et est soutenue par: EIFFER, LIFTI et SUEZ.

La thèse traite de la dynamique des changements globaux qui doit et devra être mieux appréhendée par les acteurs économiques. L'objectif est d'élaborer une méthodologie/ des outils à destination des acteurs afin de s'insérer dans le territoire en anticipant les incertitudes et en s'adaptant au mieux à l'ensemble des facteurs et des éléments dynamiques le composant. La thèse se concentre sur les friches comme champ d'application.

FAITS MARQUANTS

> « Concilier énergies renouvelables et biodiversité »

ORÉE est désormais l'un des sept observateurs officiels de l'Energy Task Force de la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) de l'ONU, suite à son intervention à la COP23 en novembre 2017 à Bonn, pour présenter ses travaux sur : « Climat et biodiversité : concilier énergies renouvelables et biodiversité ».



À ce titre, elle a participé à la 3ème réunion annuelle de l'Energy Task Force à Sharm El Sheikh, en novembre 2018 en Égypte.

ORÉE a, en outre, organisé la matinale « Biodiversité, climat et énergie : l'après COP23 », le 12 février 2018 en partenariat avec la commission développement durable de l'Ordre des Avocats de Paris, avec comme intervenants Patricia Savin, Présidente d'ORÉE, Brice Lalonde (conseiller au Pacte Mondial des Nations Unies, sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et ancien ministre de l'Environnement), et Hélène Leriche, Responsable Biodiversité et Économie chez ORÉE.

Autres implications sur le sujet :

- Article « Biodiversity issues should be better taken into account in the energy transition » A. Hallosserie, H. Soubelet, H. Leriche, P. Savin, JF. Silvain dans « Handbook of climate change and biodiversity » ed Springer, 2018 ;
- Cahier d'acteur « Concilier transition énergétique et enjeux biodiversité : des énergies durables » dans le cadre du Débat public « Programmation pluriannuelle de l'énergie » ;
- Article pour Agridée « Une dynamique holistique au service du climat et de la biodiversité » ;
- Membre du Comité d'experts de l'étude ADEME sur l'« état de l'art des impacts des énergies renouvelables sur la biodiversité, les sols et les paysages et des moyens d'évaluation de ces impacts » co-pilotée par Deloitte et Biotope.

À VENIR AU 2ÈME SEMESTRE 2019

Lancement de la Plateforme www.enrdurables.org en partenariat avec les institutions impliquées sur ces sujets à l'occasion de la 4ème réunion de l'Energy Task Force à Paris en septembre 2019 co-organisée par ORÉE et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

AUTRES TRAVAUX ET ÉVÉNEMENTS DE LA PRIORITÉ

> Préservation de la biodiversité : les innovations des fondations

ORÉE, en partenariat avec le magazine Green Innovation, a organisé le 16 mars 2018 l'évènement «Préservation de la biodiversité : les innovations des fondations». Celles-ci ont en effet des typologies très différentes. Lors de cet évènement, animé par Hélène Leriche, étaient représentées :

- Une fondation nationale (Fondation de France)
- Une ONG (Fondation Good Planet)
- Une fondation de recherche (FRB)
- Une fondation d'entreprise (Gecina)

Les fondations ont un champ d'action particulièrement large (sensibilisation du grand public, recherche scientifique etc.) et disposent d'une importante marge de manœuvre pour soutenir des initiatives techniques et de gestion innovante pour la préservation de la biodiversité.



> Petit-déjeuner conférence pour le Jour de la Terre

ORÉE et l'association Jour de la Terre ont organisé conjointement le 20 avril 2018 la conférence « Quand les écosystèmes industriels s'inspirent des écosystèmes naturels... ». En présence du botaniste et biologiste Francis Hallé, cette matinée a été l'occasion de revenir sur les symbioses entre organismes, la gestion des déchets et ressources ou encore le recyclage dans la nature. Claude Fromageot (Directeur Développement Responsable du Groupe Rocher et Directeur de la Fondation Yves Rocher) et Séverine Rouillet Furnemont (Directrice Environnement et Développement Durable de Pierre Fabre) ont aussi participé à cette conférence animée par Nathalie Boyer (Déléguée générale d'ORÉE).



> CESE : Forum Biodiversité et Économie « Entreprises et Biodiversité, le temps de l'action »

La deuxième édition du Forum Biodiversité et Économie s'est tenue les 17 et 18 décembre 2018 à Paris. À destination des entreprises de toutes tailles et tous secteurs confondus, ce forum a eu vocation à être un lieu de rassemblement et de mobilisation des acteurs économiques déjà engagés ou qui souhaitent s'engager en faveur de la biodiversité.

ORÉE, en tant que partenaire du Forum, était présente sur plusieurs ateliers :

- Parcours thématique 6 : Économie circulaire et biodiversité : vers de nouveaux modes de gestion de la fin de vie des produits ;
- Parcours thématique 9 : Intégrer la biodiversité dans la stratégie d'entreprise ;
- Networking 5 : Valoriser vos actions auprès de la Plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité ;
- Lab 6 : Stratégie RH au service de la biodiversité.

> ORÉE partenaire de l'événement Act4Nature

Le 10 juillet 2018, ORÉE, en tant que membre du comité de pilotage de l'initiative « act4nature » dont EpE est à l'origine, s'est associé à son événement de lancement au Domaine de Longchamp.

De nombreux acteurs ont été impliqués dans ce projet :

- Des réseaux d'entreprise : EpE, Medef, AFEP, ANIA, C3D, ORSE, etc. ;
- Les pouvoirs publics : Élysée, MTES, MAA, AFB ;
- Des scientifiques : MNHN, FRB ;
- Des ONG : Humanité et Biodiversité, UICN France, Fondation Good Planet, WWF France.

Cet événement a permis la finalisation des engagements collectifs et individuels des directeurs d'entreprise en faveur de la biodiversité, qui ont été remis au gouvernement. Ces engagements démontrent l'implication du secteur économique dans l'intégration de la biodiversité dans leurs stratégies et modèles économiques ainsi que l'apport de solutions pour sa préservation.

> Respect Océan

Le 8 juin 2018, dans le cadre de la Journée Mondiale des Océans, le réseau Respect Océan, l'association RSE et Développement, la CCI du Morbihan et CCI France ont organisé la Journée Biodiversité et Entreprises à Lorient. Dans ce cadre, Hélène Leriche est intervenue à la table ronde « Protection de la biodiversité, quels enjeux pour les entreprises au regard des Objectifs du Développement Durable ? ».

> AFNOR : Biodiversité : quel rôle pour la normalisation ?

Hélène Leriche, Responsable Biodiversité et Économie, est intervenue le 10 avril 2018, sur les « enjeux de la biodiversité » au séminaire organisé par le Comité Stratégique « Environnement et responsabilité sociétale » de l'AFNOR, dans le cadre de ses réflexions sur le sujet de la biodiversité et des normes volontaires. Durant le séminaire, étaient conviés les acteurs politiques, scientifiques, économiques et associatifs. Objectif : construire une stratégie de normalisation sur la biodiversité, nourrie par plusieurs témoignages.

> Association ABC : petit déjeuner thématique « Biodiversité & Climat »

Co-animé par Hélène Leriche, Responsable Biodiversité et Économie, la petit déjeuner a questionné, le 11 décembre 2018, les enjeux que posent l'érosion et la perte de la biodiversité. Avec pour but d'amplifier la mobilisation sur ce sujet, l'événement a exploré quelles seraient les solutions pour restaurer/sauvegarder la biodiversité et comment prendre en compte la biodiversité dans les activités humaines. La CDC Biodiversité intervenait également durant le petit déjeuner.



> Contribution au rapport « Appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français » du Comité 21

ORÉE a participé à l'élaboration du 2^{ème} rapport porté par le Comité 21 « Appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français », publié le 9 juillet 2018. Le rapport fait état de l'avancement de la France pour l'Agenda 2030, en compilant des bonnes pratiques en matière d'appropriation des ODD, ainsi que des recommandations. Il se focalise sur six ODD : 6, 7, 11, 12, 15 et 17. La contribution d'ORÉE sur la « biodiversité » est en lien avec l'ODD 7 « énergie propre et d'un coût abordable » et se concentre sur la définition d'énergie durable.

> 1^{ères} Assises régionales pour la biodiversité en Occitanie

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie régionale pour la Biodiversité, les 1^{ères} Assises régionales pour la biodiversité en Occitanie ont eu lieu le 16 octobre 2018. Hélène Leriche, Responsable Biodiversité et Économie y est intervenue. Cet événement a été le point de départ de la construction d'une feuille de route collective en faveur de la biodiversité dans la Région.

> ORÉE partenaire du Forum BioRESP

Le Forum BioRESP est une interface de dialogue multi-acteurs, focalisé sur les modalités d'une bioéconomie viable et souhaitable. ORÉE est membre du comité de pilotage du Forum BioRESP, initiative soutenue par le Programme Européen Synenergene France.



Le 3^{ème} Forum BioRESP « Le biosourcé : une valeur d'avenir ? Vers un contrat social gagnant-gagnant entre les acteurs » a été organisé le 12 juin 2018 à AgroParisTech. À l'ordre du jour, la création d'un label reconnu « biosourcé », la prise en compte des produits biosourcés dans les marchés publics et la place du biosourcé dans la grande distribution.

Le 4^{ème} Forum BioRESP a eu lieu le 16 octobre 2018 et a porté sur la prise en compte des coûts écosystémiques de la production dans la comptabilité, en se focalisant sur la notion de capital naturel et les nouvelles formes de comptabilité environnementale.

Enfin, le 9 avril 2019, à l'occasion du salon PRODURABLE, ORÉE était partenaire du séminaire BioRESP : « Compter avec le vivant ». L'événement a proposé de « baliser le chemin pour envisager une comptabilité réflexive, sensible aux capitaux humains et environnementaux qui supportent l'activité des entreprises » en rassemblant des experts en comptabilité dont certains de nos adhérents : GRDF, Compta Durable, L'Oréal ou WWF.

> Assises de la biodiversité à Massy Palaiseau

ORÉE était partenaire des 9^{èmes} Assises de la biodiversité qui se sont tenues du 19 au 21 juin 2019 à Massy-Palaiseau et disposait d'un stand pour présenter ses actions.

Le mercredi 19 juin, Patricia Savin, Présidente d'ORÉE, a animé l'atelier « Économie et biodiversité, quels nouveaux modèles ? » qui a questionné la prise en compte de la biodiversité dans les systèmes économiques, et discuté de la mise en place d'outils d'accompagnement et de la construction d'un modèle plus vertueux. Patricia Savin est ensuite intervenue sur l'atelier « Ville numérique et biodiversité : impacts et opportunités », qui a abordé le sujet des villes intelligentes et connectées, et d'une transition « éco-numérique ».



Le 20 juin 2019, la Plateforme Française pour les Entreprises et la Biodiversité, conçue et gérée par ORÉE, a organisé une table ronde destinée aux acteurs œuvrant pour la conciliation des enjeux biodiversité et des modèles économiques privés. S'appuyant sur leurs diverses démarches, ceux-ci ont témoigné pour co-construire la position française qui sera portée par la Plateforme Française auprès du Global Partnership for Business and Biodiversity dès la fin 2019, en prévision de la COP15 de la CDB. Act4nature, AFB, Care, CDC Biodiversité, Icare, ORÉE, UICN et WWF France ont échangé devant les grands témoins de l'AFD et du MEAE.



FOCUS

PLATEFORME DU GLOBAL PARTNERSHIP FOR BUSINESS AND BIODIVERSITY (GPBB)

Elle a participé :

Cette Plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité a été créée fin 2013. Elle représente le point de rencontre, ouvert à toutes les organisations ayant une volonté de sensibiliser et de stimuler les échanges autour des enjeux de préservation de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes.

Ses missions :

- Créer un lieu d'échanges des expériences et des bonnes pratiques sur la façon d'améliorer la prise en compte de la biodiversité (outils, travaux, etc.) ;
- Encourager les entreprises à intégrer la biodiversité et les services des écosystèmes dans leurs systèmes et pratiques de gestion de l'environnement ;
- Souligner l'importance de la biodiversité pour la durabilité des entreprises, tant dans les activités (chaînes de valeur, R&D, etc.), que dans la stratégie ;
- Valoriser l'engagement des acteurs économiques : entreprises, associations, fédérations et réseaux et encourager d'autres à rejoindre la plateforme.

La plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité, conçue et gérée par ORÉE, permet de relayer auprès la Convention sur la Diversité Biologique les pratiques et initiatives de gestion de la biodiversité développées par les institutions et acteurs économiques français.

Elle participe :

- Aux travaux du GPBB sur sa feuille de route Post-2020 ;
- En tant que stakeholder dans le cadre des travaux de l'IPBES lors de la 7^{ème} plénière à Paris qui a publié « The global assessment report on biodiversity and ecosystem services » ;
- À la préparation de la COP15 de la CDB à Kunming, en Chine, en octobre 2020.



www.entreprises-biodiversite.fr

NOS ACTIONS

EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Afin de construire une économie circulaire globale systémique et intégrée, l'ensemble des champs opérationnels investis par ORÉE depuis de nombreuses années se regroupent en une seule et même priorité « Économie circulaire ».

Depuis 2013, les travaux d'ORÉE sur cette priorité sont articulés selon trois volets :

- Un volet produit/service : éco-conception, économie de fonctionnalité... ;
- Un volet filière : recyclage/valorisation ;
- Un volet territoire : écologie industrielle et territoriale.

Les 3 déclinaisons de l'économie circulaire chez ORÉE



TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL ET CLUB MÉTIERS

> Groupe de travail « Économie circulaire : création de valeur et ancrage local »

Depuis 2018, les Groupes de travail Économie circulaire et Ancrage local des entreprises se sont rassemblés pour proposer un cycle de réflexion autour de l'économie circulaire, l'ancrage local et la création de valeur.

Ainsi, le Groupe de Travail Économie circulaire / Territoire s'intéresse à la manière dont l'économie circulaire contribue à créer de la valeur au sein des territoires. Le cycle explore les mécanismes de création de valeur dans les territoires grâce à l'économie circulaire. En quoi est-elle à l'origine de création de valeur ? Quel type de valeur est généré ?

Pour lancer ces travaux, une séance d'ouverture, le 12 avril 2018, a permis d'identifier 8 grandes familles de valeur, qui jalonnent le cycle de réflexion :



Depuis son lancement, les séances du Groupe de travail ont été les suivantes :

- > Séance d'ouverture (12 avril 2018)
- > L'économie circulaire, moteur de l'attractivité des territoires (30 mai 2018)
- > L'économie circulaire et bénéfices économiques (20 septembre 2018)
- > L'économie circulaire et nouveaux modèles économiques (12 décembre 2018)
- > L'économie circulaire, vecteur d'innovation et de croissance. La création de valeur autour des produits et des services (13 mars 2019)
- > L'économie circulaire, créatrice d'emploi sur le territoire (16 mai 2019)

À VENIR

4 séances :

- L'économie circulaire : dynamique d'acteurs et coopération vers une création de valeur partagée
- L'économie circulaire, ses bénéfices sociaux et sociétaux
- L'économie circulaire et la valeur environnementale
- Le suivi et l'évaluation de la création de valeur

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

> **Groupe de travail « Économie circulaire en Europe »**

En 2019, ORÉE et l’Institut National de l’Économie Circulaire (INEC) ont lancé un cycle de travail conjoint sur les dynamiques européennes de l’économie circulaire. Une première rencontre, le 9 mai 2019, a porté sur « Les acteurs majeurs de l’économie circulaire en Europe » et présenté un benchmark des think-tank de l’économie circulaire à l’échelle européenne, en analysant les outils employés par ces organisations, leurs approches de l’économie circulaire, leurs ambitions...



À VENIR AU 2^{ème} SEMESTRE 2019 :

Un livrable présentant le benchmark des acteurs majeurs de l’économie circulaire en Europe.

> **Club Métiers Valorisation des Mousses et Textiles**

Le Club Métiers Valorisation des Mousses et Textiles (CMVMT) réunit des professionnels concernés par les gisements qu’ils produisent, des spécialistes dans ces domaines, des industriels et des grandes écoles, qui souhaitent optimiser les filières existantes et faire émerger de nouvelles filières adaptées aux besoins exprimés lors des rencontres.

Les réflexions du CMVMT ont permis de réaliser :

- La recherche de débouchés pour les gisements mousses et textiles des donneurs d’ordre avec un focus sur les vêtements professionnels ;
- Le démantèlement des points durs ;
- La mise en commun des gisements permettant la massification des flux et l’émergence d’une filière.

C’est dans le cadre de ce Club Métiers qu’est né le projet FRIVEP© : Filière de Réemploi et Recyclage Industrielle des Vêtements Professionnels (voir page 27).

Les 4 séances de l’année ont permis de présenter un ensemble de projets innovants lesquels témoignent du dynamisme et des évolutions profondes du secteur. Les technologies pour l’autonomisation de certaines étapes clés dans le recyclage des matières évoluent rapidement et les expérimentations se multiplient. Celles-ci permettront de donner un nouveau souffle aux industries françaises et européennes du recyclage des déchets textiles aujourd’hui largement exportés ou bien traités avec une faible valorisation. La recherche s’intéresse également à l’incorporation des matières recyclées dans de nouveaux produits à travers des débouchés variés : textiles, automobile, bâtiment, loisirs, etc.

Séances du Club Métiers :

- > Présentation de 6 projets innovants (25 janvier 2018)
- > Présentation de 5 projets innovants (12 avril 2018)
- > Présentation de 5 projets innovants (11 octobre 2018)
- > Présentation de 5 projets innovants (28 mars 2019)

À VENIR AU 2^{ème} SEMESTRE 2019

En 2019, ces travaux se poursuivent par la recherche de nouveaux projets, débouchés et de techniques innovantes

> **Club Métiers Gestion des Déchets dans les Établissements Recevant du Public**

Le Club Métiers Gestion des Déchets dans les Établissements Recevant du Public (CMGDERP) a pour objectif d’impliquer plus encore les usagers de ces espaces dans le tri des déchets, de comprendre leurs comportements et d’y associer les bons systèmes de collecte via les échanges d’expériences.

Les réflexions du CMGDERP ont permis de :

- Identifier les enjeux partagés par les différents ERP : événementiel couvert et non couvert, centres commerciaux, aéroports, stations autoroutières, bureaux ;
- Identifier les solutions pour impliquer davantage les usagers externes ;
- Analyser la réglementation sur les biodéchets et autres flux ;
- Comprendre les habitudes et comportements des usagers via des sociologues, des psychologues...

L’année 2018 a été consacrée à l’élaboration du guide notamment au travers des réflexions et des retours d’expérience sur le geste de tri, les actions des éco-organismes auprès des ERP et la gestion des flux dans certains environnements spécifiques (hôpitaux, salons événementiels, etc.) présentés lors du Club Métiers.

Séances du Club Métiers :

- > Retours d’expérience sur les salons et le milieu hospitalier ; actions des éco-organismes ; préparation du guide (1er février 2018)
- > Le geste de tri et les solutions pour gérer certains flux spécifiques (1er février 2018)
- > Séance consacrée à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la valorisation des déchets alimentaires (19 mars 2019)

Publication du guide « Comment mieux collecter et gérer les déchets dans les Établissements recevant du public (ERP) »



Le guide ORÉE « Comment mieux collecter et gérer les déchets dans les Établissements recevant du public (ERP) », réalisé avec le soutien d’Optae, de la SNCF et du Sycotm, a été présenté le mardi 25 septembre 2018 chez DS Avocats.

Ce guide est le fruit des nombreux échanges issus du Club Métiers, menés avec la collaboration des adhérents d’ORÉE. Il entre également en résonance avec la Feuille de route économie circulaire et le Paquet Économie Circulaire.

Ce livrable a pour objet de présenter les bonnes pratiques et les enjeux relatifs à la gestion des déchets au sein des ERP générés par leurs usagers, en faisant état des réflexions actuelles des acteurs identifiés. Celles-ci continueront d’évoluer et de s’adapter au fil du temps. Les usagers des ERP sont, pour la plupart, de passage et ne peuvent alors être formés aux bons gestes sur la durée. Il s’agit donc de mettre en place des solutions qui leur permettent de comprendre et d’adopter très rapidement le bon comportement.

Ce guide apporte des éléments de réflexion méthodologiques et des retours d’expérience pour :

- Mieux comprendre le comportement des usagers ;
- Identifier les enjeux spécifiques et transversaux des ERP;
- Apporter des préconisations sur :
 - le choix des filières,
 - la gestion des relations avec les partenaires sur la gestion des déchets,
 - la signalétique,
 - les leviers psycho-sociaux à activer,
 - le mobilier de collecte des déchets,
 - des solutions innovantes.

À VENIR AU 2^{ème} SEMESTRE

En 2019, ces travaux se poursuivent à la recherche de nouvelles problématiques d’ERP, de nouvelles solutions innovantes d’incitation et de valorisation ainsi que la recherche de synergies entre ces différents acteurs sur les déchets diffus. Une deuxième séance sera consacrée cette année à la prévention et la gestion des déchets alimentaires qui constituent un potentiel de ressources important.

> **Club Métiers Déconstruction et déchets du BTP**

Le Club Métiers Déconstruction favorise les échanges d’expériences et l’enrichissement mutuel entre les participants sur les thèmes suivants :

- Les méthodologies à disposition des donneurs d’ordres ;
- Les filières ;
- Les connexions entre les acteurs et l’interaction avec les territoires ;
- Les aspects économiques.

Le Club Métiers a organisé ses travaux en se focalisant sur le point de vue des maîtres d’ouvrage. En effet, en tant que donneurs d’ordre, ce sont eux qui déterminent et valident le périmètre du chantier de déconstruction. Il était donc indispensable de répondre aux problématiques qu’ils rencontrent. Une fois celles-ci identifiées, maîtrises d’ouvrage, maîtrises d’œuvre et recycleurs ont souhaité optimiser leurs processus de déconstruction.

En 2018/2019, dans le cadre des séances du Club Métiers, de nouveaux axes de travail ont été traités :

- L’implication des entreprises dans les plans de prévention déchets autour du BTP ;
- Les filières de valorisation dans les travaux publics et le BTP (terres, verre plat, béton, plâtre, pré-fabriqués, ballast, fenêtres, etc.).

Séances du Club Métiers :

- > Implication des entreprises dans les plans de prévention déchets autour du BTP (8 février 2018)
- > Filières de valorisation et outils d’aide à la déconstruction sélective (15 mai 2018)
- > Filières de valorisation (terres, verre plat, béton) (18 septembre 2018)
- > Outil de gestion prédictive des flux matières sur les chantiers ferroviaires et filières de valorisation (plâtre, pré-fabriqués, etc.) (4 décembre 2018)
- > Route recyclée et filières de valorisation (ballast, fenêtres, béton) (14 février 2019)
- > Conjointement avec le Comité francilien, ateliers et visite du quartier La Vallée à Châtenay-Malabry et de la plateforme Réavie (14 juin 2019)

Publication du guide « Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP ? »



Le guide intitulé « Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP ? » a été réalisé en partenariat avec l'ADEME, le ministère de la Transition écologique et solidaire, SNCF Réseau et EDF. Il regroupe les enseignements et les retours d’expérience du Club Métiers Déconstruction et a été présenté le 27 novembre 2018.

La Directive cadre déchets de 2008 et plus récemment, le Paquet économie circulaire et la Feuille de route économie circulaire, et notamment le décret sur le diagnostic déchets dont la publication est prévue en 2019, soulignent de plus en plus la responsabilité des acteurs, et en premier lieu celle des maîtres d’ouvrage, publics comme privés, à mieux gérer les déchets de leurs chantiers BTP. Cela passe également par un changement de regard et de pratiques pour passer de la démolition à la déconstruction, des déchets aux ressources afin d’appliquer réellement la hiérarchie de traitement des déchets priorisant le réemploi, la réutilisation puis le recyclage.

Ce guide, issu des réflexions des participants du Club, donne aux maîtres d’ouvrage les clés indispensables pour faire évoluer avant, tout au long, pendant et après, leurs chantiers vers un modèle plus vertueux. Ces enseignements sont complétés par des retours d’expérience, des préconisations et des boîtes à outils. Enfin, deux études de cas précurseuses, reprennent les étapes nécessaires, les difficultés rencontrées mais aussi les bénéfices générés afin de valoriser et dupliquer ces opérations.

À VENIR AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2019

L’objectif du Club Métiers Déconstruction sera de faire connaître les freins et leviers des chantiers circulaires. En complément, les prochaines séances proposeront d’approfondir l’exploration des différentes filières de valorisation, de réemploi et de recyclage et de déterminer s’il est possible et intéressant de créer des projets autour de certains matériaux.

FAITS MARQUANTS

> **Volet éco-conception/économie de fonctionnalité**

Eco TLC, l’éco-organisme des textiles d’habillement, du linge de maison et des chaussures des particuliers, s’est engagé à aider les metteurs en marché des TLC à développer des démarches d’éco-conception afin de réduire les impacts environnementaux de leurs produits durant leur cycle de vie.

Pour y parvenir, ORÉE accompagne Eco TLC dans l’élaboration d’un outil et d’un accompagnement à destination des équipes produits des marques. Ressources documentaires, fiches connaissances et fiches actions constituent le dispositif central qui permettra l’appropriation des bonnes pratiques d’éco-conception des TLC.

Le Comité de pilotage de lancement s’est déroulé le 6 mars 2019, avec la participation des personnalités issues des entreprises et des institutions publiques, reconnues pour leur expérience professionnelle dans les textiles, les chaussures et/ou l’éco-conception. Un benchmark des outils d’éco-conception existants leur a été présenté. Il s’en est suivi une phase de recherches documentaires afin de constituer un état de l’art des ressources disponibles sur l’éco-conception des TLC en France et à l’international.

Dans le même temps, les metteurs en marchés ont été mobilisés par l’intermédiaire d’un questionnaire et d’une quinzaine d’entretiens, ce qui a permis de faire émerger des besoins et des sujets prioritaires. ORÉE les a ensuite déclinés en fiches pratiques. Travaillés en ateliers, puis validés par un comité d’expert, les contenus ont vocation à intégrer une plateforme digitale qui sera présentée au public au second semestre 2019.

> **Volet recyclage/valorisation**

L’expérimentation du projet FRIVEP© « Filière de Réemploi / Recyclage Industrielle des Vêtements Professionnels



L’ECV FRIVEP© (Filière de Réemploi et de Recyclage Industrielle des Vêtements Professionnels) a été retenu parmi les quatre premiers ECV nationaux, lancés conjointement le 27 avril 2016, par Emmanuel Macron et Ségolène Royal.

Ce projet collectif a pour objectif de consolider des solutions techniques et de les regrouper dans une filière nationale Textile professionnel. Cette démarche constitue une première sur le territoire national.

Le projet FRIVEP© vise à fédérer les donneurs d’ordre gestionnaires de vêtements professionnels en fin de vie, et de mettre en œuvre une filière globale de valorisation, de recyclage (voire de réemploi dans certains cas) des textiles professionnels dont le gisement annuel est estimé à quelques milliers de tonnes. Le cas échéant, cette filière devra comporter des solutions techniques efficaces, mutualisées et massifiées pour que les donneurs d’ordre puissent traiter leurs différentes catégories de vêtements; tenues Images, uniformes ou vêtements de travail (combinaison et vêtements haute visibilité) en s’assurant de la traçabilité, de la sécurisation des processus et de l’assurance de débouchés dans l’industrie pour les matières premières secondaires produites.

Constitué de plusieurs partenaires volontaires (donneurs d’ordre et industriels), les signataires du projet multi-acteurs FRIVEP© sont :

- L’association ORÉE, qui anime et coordonne le projet pour le compte des partenaires ;
- Le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l’Économie ;
- Les donneurs d’ordre - pourvoyeurs de gisements : SNCF, La Poste, La Ville de Paris, GRDF, ESF (École de Ski français) et l’ONF (Office national des forêts) ;
- Les ministères des Armées et de l’Intérieur qui alimenteront également le dispositif de leurs gisements de vêtements en fin de vie ;
- Les industriels - collecteurs, trieurs, tisseurs et recycleurs : Texéco Moncorgé, Sympatex, bilum, TDV Industries et Synergies TLC depuis juin 2018.
- D’autres partenaires techniques et financiers : la Fédération des Entreprises de la Propreté et Services Associés d’Ile-de-France – le CETI (Centre Européen des Textiles Innovants).

Après une première phase d'étude de faisabilité technico-financière, une deuxième phase a permis de préparer les éléments utiles à la mise en place d'une des conclusions de la deuxième phase, en juin 2018, l'expérimentation de FRIVEP© a débuté. Cette troisième phase du projet a pour objectifs de :

- Caractériser les gisements réellement collectés par les donneurs d'ordre et tester différentes options techniques de tri/démantèlement et d'utilisation des matières préparées dans les filières en aval ;
- Évaluer les coûts sur l'ensemble de la chaîne afin de confirmer la viabilité économique de la filière.

Près d'une dizaine de Comités techniques et trois Comités de pilotage rassemblant les partenaires du projet se sont déroulés entre 2018 et 2019.

Jeudi 17 janvier 2019, à l'Hôtel de Roquelaure, l'ensemble des partenaires du projet FRIVEP© (Filière de Réemploi et de Recyclage Industrielle des Vêtements Professionnels) ont été invités par Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire (MTES) et en présence d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances à célébrer l'inauguration de son centre de tri et de démantèlement expérimental.



Les comités 2018-2019 de la phase expérimentale du projet FRIVEP© :

- 1^{er} Comité de pilotage, le 27 juin 2018
- 1^{er} Comité technique, le 11 juillet 2018
- 2^{ème} Comité technique, le 19 septembre 2018
- 3^{ème} Comité technique, le 10 octobre 2018 avec les industriels partenaires
- 4^{ème} Comité technique, le 8 novembre 2018
- 2^{ème} Comité de pilotage, le 6 décembre 2018
- 5^{ème} Comité technique, le 30 janvier 2019 avec les industriels partenaires
- 6^{ème} Comité technique, le 26 février 2019 avec les donneurs d'ordre partenaires
- 3^{ème} Comité de pilotage, le 25 juin 2019

À VENIR AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2019

Les enseignements de l'expérimentation attendus en fin d'année 2019 devraient permettre aux industriels de retenir les solutions techniques efficaces dans l'optique d'une phase industrielle (phase 4).

> Volet territoire

Clôture de la saison 2 « Économie circulaire et Urbanisme »

En 2017, l'ADEME a lancé un second appel à manifestations d'intérêt (AMI) « Économie circulaire et urbanisme », en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire via notamment le Club ÉcoQuartier. Cet AMI a pour but de recruter de nouveaux territoires et porteurs de projets déjà impliqués dans des actions d'économie circulaire, dont les actions portent sur des stratégies globales de développement ou de planification territoriale ou urbaine, ou sur les ressources dans le cadre d'un projet urbain.

Les cinq territoires sélectionnés (Nantes Aménagement ; Ville de Langouët ; Grenoble Alpes Métropole ; Ville de Saint Benoît ; Pays Serre Ponçon Ubaye Durance) ont bénéficié en 2018 de l'accompagnement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) menée par ORÉE et INDDIGO afin de :

- Valoriser les actions, la mise en réseau et l'expérimentation via les différents supports de communication de l'ADEME ;
- Capitaliser sur les enseignements de la saison 2 et porter à maturation les grands principes édités ;
- Tester de nouveaux outils au service du déploiement de l'économie circulaire via l'urbanisme ;
- Explorer de nouveaux sujets par le prisme de l'économie circulaire ;
- Favoriser le partage et la capitalisation des retours d'expériences portés par d'autres territoires via l'animation d'une communauté élargie « Économie circulaire et urbanisme », en partenariat avec le Club EcoQuartier du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le site ExpeUrba de l'ADEME a été créé en 2018, à l'issue de la saison 1 et en support de la saison 2. Animé par ORÉE qui l'alimente en actualités, il est le centre de ressources sur ces sujets et regroupe :

- Toutes les informations sur l'économie circulaire appliquée aux projets urbains et territoriaux ;
- Un wiki pour consulter et ajouter les acteurs, outils, bonnes pratiques ou événements référents ;
- Une cartographie interactive de l'ensemble des expérimentations urbaines de l'ADEME en France et à l'international, supporté par OpenStreetMap.



<http://experimentationsurbaines.ademe.fr>

À VENIR AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2019

Un nouveau livrable présentant les enseignements de la saison 2 : « Économie circulaire, outiller pour mettre en œuvre dans les projets d'aménagement durable des territoires : méthodologie et application ».

Les travaux du comité francilien de l'économie circulaire

Initié depuis 2013 et animé par ORÉE, le comité francilien de l'économie circulaire est un groupe de réflexion, de collaboration et d'action pour promouvoir l'économie circulaire en Île-de-France. Il réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, l'AREC, les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, la CRESS, le Conseil Régional d'Île-de-France, la DIRECCTE Île-de-France, la DRIEE Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, ORÉE, le TEDDIF et la Ville de Paris.

Sont au cœur du projet du comité francilien de l'économie circulaire :

- La mutualisation des compétences et des ressources pour consolider une vision globale sur la transition de l'Île-de-France vers une économie circulaire ;
- Le développement d'outils transversaux et d'actions multipartites pour dynamiser les politiques des territoires franciliens en faveur d'une économie circulaire ;
- La valorisation des actions des entreprises, des associations et des collectivités d'Île-de-France engagées dans des modèles d'économie circulaire.

En 2018, le comité francilien a édité un « Qui fait Quoi » présentant les dispositifs d'accompagnement des projets d'économie circulaire proposés par les membres du comité sur le territoire francilien.

Destiné aux porteurs de projets, ce guide liste, d'une façon dynamique et pédagogique, les dispositifs d'accompagnement proposés par les acteurs du comité francilien. Il présente les acteurs et les différentes formes d'accompagnement à disposition des porteurs de projets.

Il a pour vocation à apporter :

- De la lisibilité entre les différents mécanismes d'accompagnement, en proposant une grille de lecture unique aux porteurs de projets ;
- De la transversalité, en répertoriant les dispositifs selon une grille multicritères ;
- Du lien, en facilitant la mise en relation entre les porteurs de projet et les accompagnateurs.



Le guide a été présenté à l'occasion du séminaire « Mobiliser pour l'économie circulaire avec l'éducation au développement durable » le 21 juin 2018 à la maison des acteurs du Paris Durable. Ce séminaire a réuni les professionnels de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et les acteurs de l'économie circulaire (EC) sur les méthodes et outils les plus pertinents pour promouvoir l'économie circulaire.



En 2018, le comité francilien a également publié le guide : « Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France ». Cette publication a permis d'avoir une vision des initiatives les plus emblématiques de la région et de répondre à plusieurs objectifs :

- Identifier les actions opérationnelles pour montrer que le territoire porte ce type d'initiative ;
- Disposer des informations sur les porteurs de projets et les structures qui ont aidé au déploiement des initiatives et ainsi identifier les acteurs relais ;
- Montrer par l'exemple et ainsi donner envie à d'autres de se lancer.

L'ouvrage souhaite apporter des exemples de ces synergies, en les illustrant par le biais d'initiatives franciliennes à la croisée des champs de l'ESS et de l'EC.

Le guide vise à favoriser le déploiement de projets croisés d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire au sein du territoire francilien. Il a été présenté officiellement le 30 novembre 2018, au CRAPO, à Vitry.



À VENIR AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2019

Dans la continuité des travaux précédents, et fort de son expertise reconnue en matière d'identification et sélection des projets d'économie circulaire sur le territoire, le comité proposera une édition thématisée de son livrable « Sur la route » en s'attachant à inventorier et à valoriser 15 projets à la croisée des champs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'EC. Ce livrable sera présenté officiellement à l'occasion d'un séminaire dédié à ces sujets.



Contribution d'ORÉE à l'animation de la communauté EIT

En tant qu'acteur historique de l'EIT en France, ORÉE a été invité par l'ADEME, à faire partie d'un groupe de réflexion sur la généralisation de l'EIT en France. Ce groupe est à l'origine de la création du nouveau réseau national de l'EIT SYNAPSE, dont ORÉE fait partie du comité de pilotage.

ORÉE est fortement impliqué dans les groupes de travail du Réseau SYNAPSE :

- GT n°1 : Pérennité des démarches d'EIT
- GT n°2 : Massification des données dans le but de démultiplier les potentialités de synergies inter-entreprises

À la demande de l'ADEME, ORÉE a également développé un programme de formation intitulé « sensibilisation, mise en œuvre et évaluation » en partenariat avec des acteurs incontournables de l'EIT comme la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et de l'institut national de l'économie circulaire (INEC). Aujourd'hui deux sessions ont été réalisées, la première en mars 2018 à Paris et la seconde en novembre 2018 à Metz.

Animation et portage du référentiel ELIPSE



Le référentiel ELIPSE a été coordonné par ORÉE, avec le soutien financier de l'ADEME et du CGDD, et en partenariat avec des chercheurs de l'Université de Lyon – UMR « Environnement ville et société », l'Université de Technologie de Troyes, Université de Grenoble, - UMR PACTE et les bureaux d'étude Auxilia, EcoRes et Inddigo. L'outil a été développé avec une dimension collaborative, en prenant en compte les attentes des différents praticiens de l'EIT, notamment à travers une enquête, des ateliers participatifs et des expérimentations.

Le référentiel, se présentant sous la forme d'une plateforme en ligne, a été développé dans un triple objectif :

- Fournir un cadre commun d'auto-évaluation pour les porteurs de projets ;
- Permettre aux structures soutenant les démarches d'EIT de réaliser un suivi ;
- Faire remonter au niveau national les bonnes pratiques, les freins et les leviers communs.

Deux ans après sa sortie, le référentiel ELIPSE compte 722 inscrits et 57 projets référencés. Pour s'assurer de la diffusion d'ELIPSE auprès des acteurs de la communauté EIT, ORÉE a déjà réalisé plusieurs actions dans le cadre d'une deuxième mission d'animation autour d'ELIPSE, financée par l'ADEME. Entre début 2018 et mai 2019, 8 webinaires de présentation du référentiel ont été réalisés ainsi que 5 ateliers d'acculturation en régions. En parallèle, ORÉE continue d'assurer la communication sur ELIPSE au travers d'interventions extérieures, d'articles ou d'interviews.

Dans le cadre de cette mission, ORÉE met à jour le recueil des démarches d'écologie industrielle et territoriale. 70 démarches d'EIT ont été identifiées en 2016, et on compte aujourd'hui environ 120 démarches en cours. La cartographie des démarches d'EIT sert d'indicateur pour le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDS) et également pour le suivi national des objectifs de développement durable par l'INSEE.

ORÉE porte des réflexions sur la maturité et la pérennité des démarches d'EIT notamment en identifiant les freins et leviers permettant aux porteurs de projets de faire progresser leur démarche à des niveaux de maturité supérieurs. ORÉE travaille également sur une méthodologie basée sur les indicateurs d'ELIPSE afin de déterminer le niveau de maturité de ces démarches.

Partenariat « Économie circulaire » avec l'ambassade des Pays-Bas

- L'ambassade des Pays-Bas en France et ORÉE, en partenariat avec Holland Circular Hotspot ont proposé le 7 et 8 mars 2018 le séminaire : « Circular Business in Europe, based on fr+nd-ship ». À cette occasion, la délégation française composée par ORÉE (25 entreprises et collectivités) a rencontré une délégation de 25 entreprises néerlandaises pour un tour d'horizon des solutions circulaires aux Pays-Bas et en France.



- Du 11 au 14 juin à La Haye (Pays-Bas) ORÉE a organisé un voyage d'étude avec 15 membres à l'occasion de la Holland Circular Economy Week 2018 (HCEW).

Proposée par la fondation hollandaise Holland Circular Hotspot, ORÉE était partenaire de la HCEW. Durant quatre jours, plus de 150 participants, issus d'une dizaine de pays (Suède, Norvège, Pologne, Slovaquie, États-Unis, Canada, Chine, Taïwan, Indonésie...) ont échangé sur le thème de l'économie circulaire autour de sujets tels que la construction, l'agroalimentaire et la biomasse, l'électronique, le textile, les plastiques, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, le recyclage et la responsabilité élargie des producteurs (REP).



La délégation française menée par ORÉE, composée d'élus, de représentants d'associations et d'entreprises, a pu visiter des sites et entreprises néerlandaises sur plusieurs thématiques : électronique, textile, gestion de l'eau, agro-alimentaire et nourriture, construction et plastiques.

POLLUTEC 2018

Du 27 au 30 novembre 2018, ORÉE en tant que membre du comité d'organisation de POLLUTEC, a eu le plaisir d'être présente sur le salon pour une nouvelle édition. Quatre temps forts étaient au programme :

- Conférence de lancement de la publication ORÉE « Comment mieux collecter et gérer les déchets dans les ERP ». Avec Suez, CITEO et SNCF la conférence a présenté des retours d'expérience et des solutions innovantes sur le choix des filières, la gestion des relations avec les partenaires, les leviers psycho-sociaux à activer...
- Lancement du guide ORÉE « Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP ? ». Avec SNCF Réseau, l'ADEME et EDF, ORÉE a partagé durant cette conférence des retours d'expérience autour du guide réalisé avec le soutien de l'ADEME, le ministère de la Transition écologique et solidaire, EDF et SNCF Réseau.
- Dans le cadre du Sommet international pour les villes et les territoires engagés dans l'économie circulaire, l'atelier « L'économie territoriale » a été animé par Nathalie Boyer, Déléguée générale d'ORÉE. Il présentait des initiatives conciliant développement économique et économie circulaire à l'échelle d'un territoire.
- Conférence « France, Belgique, Canada : 3 cas concrets de démarches d'écologie industrielle et territoriale » animée par Stevan Vellet, Chargé de mission Économie circulaire chez ORÉE, qui a présenté trois façons de mettre en œuvre des projets d'écologie industrielle et territoriale dans trois territoires francophones : en France, en Belgique et au Canada.

Label économie circulaire

À l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique du 22 au 24 janvier à Dunkerque, ORÉE a signé un protocole de collaboration avec l'ADEME et ses partenaires nationaux pour la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement et de reconnaissance des démarches territoriales en faveur de l'économie circulaire.

À l'initiative de la Communauté urbaine de Dunkerque, dans le cadre d'un appel à projets lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, ce dispositif se présente comme un outil de territorialisation de la Feuille de route économie circulaire et permettra, à terme, de reconnaître officiellement les collectivités qui s'engagent en matière d'économie circulaire via un label. Les premiers labels seront remis lors des prochaines Assises de l'Économie circulaire en juin 2020.



Contribution à une nouvelle norme de management de l'économie circulaire

En tant qu'expert, ORÉE a rejoint la Commission de normalisation AFNOR/X30M « Gestion des déchets et recyclage ». Ce groupe de travail, traitant exclusivement des normes liées aux déchets a été élargi pour intégrer l'économie circulaire. Son objectif est d'aboutir à une nouvelle norme internationale ISO. Elle proposera une série de critères de management afin de mesurer la progression d'une organisation en terme d'implémentation des principes de l'économie circulaire sur un projet. Cette norme doit être finalisée pour être présentée au G7 en 2019.

Rencontre : « Aménager et construire par l'économie circulaire »

Le Comité francilien de l'économie circulaire et le Club Métiers Déconstruction d'ORÉE ont organisé une après-midi de rencontre entre les acteurs de l'aménagement et les acteurs de l'économie circulaire.

Ce séminaire a réuni le 14 juin une soixantaine de participants : maîtres d'ouvrages, collectivités, grands donneurs d'ordre et les porteurs de projets autour des modèles de flux, usages et économies les plus pertinents pour penser l'aménagement urbain et la construction par l'économie circulaire.

Au programme : témoignages, retours d'expérience et une visite du projet La Vallée et de la plateforme de réemploi de matériaux sur site (Réavie). Les actes de la rencontre seront élaborés par Ekopolis, le pôle de ressources francilien pour l'aménagement et la construction durables, et feront l'objet d'un zoom thématique « Aménagement et économie circulaire » diffusé au second semestre.

Contribution d'ORÉE au Grand Débat national

Le 6 mars 2019, ORÉE et le Comité 21 ont mobilisé leurs réseaux et associé leurs expertises sur les enjeux de la transition écologique et de la justice sociale afin d'organiser un événement commun s'inscrivant dans le cadre du Grand Débat national.

Le 6 mars 2019, à Agoranov, ce débat a eu lieu en présence Brune Poirson, secrétaire d'État pour la Transition écologique et solidaire et était animé par Patricia Savin, Présidente d'ORÉE, et Bettina Laville, Présidente du Comité 21.



Sur le thème de la « Transition écologique », ORÉE a animé les débats consacrés à l'économie circulaire, en se demandant comment :

- Mieux produire
- Mieux consommer
- Mieux gérer les déchets
- Mobiliser tous les acteurs

Sur le thème « Démocratie et citoyenneté », le Comité 21 a exploré comment fonder la citoyenneté écologique sous 4 angles :

- Accroître le rôle des citoyens
- Mobiliser les citoyens pour l'Agenda 2030
- Rendre efficace les nouvelles formes de mobilisation
- Renforcer la capacité d'agir de chaque citoyen

3^{ème} Forum mondial de l'économie circulaire à Helsinki



À l'occasion du 3^{ème} Forum mondial de l'économie circulaire qui a lieu du 3 au 5 juin 2019, à Helsinki, en Finlande, ORÉE, représenté par Caroline Louis, Responsable économie circulaire, a animé une table ronde, le lundi 3 juin, au sein du side event « Scaling up Circular Economy in Cities » organisé par notre partenaire Holland Circular Hotspot.

> Autres événements sur la priorité

Rencontres franciliennes de l'économie circulaire

Le 5 février 2018, en ouverture de la plénière des « Rencontres franciliennes de l'économie circulaire » organisée par la Région Île-de-France, Nathalie Boyer est intervenue aux côtés de Marc Mortureux, ancien Directeur général de la prévention des risques (DGPR) pour faire un point d'étape sur la Feuille de route économie circulaire.

CaféORÉE Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération

Le 16 février 2018, ORÉE a organisé le caféORÉE : « En 2050 : l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, un modèle dominant ? » Les conclusions de l'étude de l'ADEME et ATEMIS « Vers une économie de la fonctionnalité à haute valeur environnementale et sociale en 2050 » ont été partagées et mises en perspective lors de l'événement.

Midest

Nathalie Boyer est intervenue à l'occasion du Midest, le salon des savoir-faire en sous-traitance industrielle, le jeudi 29 mars 2018, de 12h30 à 13h lors de la table-ronde « L'enjeu environnemental au cœur de l'industrie du futur ».

Conférence internationale à Porto

Le 21 mars 2018, Nathalie Boyer est intervenue à la conférence internationale « Regions, Cities and Organizations promoting Circular Economy » durant la table-ronde « Circular economy strategies and territorial management of materials – pitches and panel discussion ». Cet événement était organisé par Lipor et ACR+.

PRODURABLE 2018

Le 4 avril 2018, ORÉE a organisé avec le Commissariat général au développement durable (CGDD) la conférence plénière : « Consommation et production responsables, regards croisés Feuille de route économie circulaire et ODD » lors du salon PRODURABLE, dont ORÉE est partenaire. Laurence Monnoyer-Smith, ancienne Commissaire générale au développement durable est intervenue lors de cette conférence.

Congrès des Régions de France

Le 27 septembre 2018, Patricia Savin, Présidente d'ORÉE, est intervenue lors du congrès des Régions de France sur le thème de l'économie circulaire dans l'atelier « Vers quelle fiscalité au service de la transition écologique en région ? ».



2^{ème} édition du Grand Paris Circulaire

Les 4 et 5 octobre 2018, la Métropole du Grand Paris a organisé la seconde édition du « Grand Paris Circulaire ». Nathalie Boyer, Déléguée générale d'ORÉE et Stevan Vellet, Chargé de mission Économie circulaire y sont intervenus dans le cadre de l'atelier « Animation, évaluation et pérennisation des démarches d'écologie industrielle ».

Colloque « Économie circulaire : les entreprises dans la boucle »

Le 25 octobre 2018, ORÉE et cinq autres réseaux d'entreprises (Afep, C3D, EpE, France Industrie, INEC) ont organisé le colloque « Économie circulaire : les entreprises dans la boucle ! » à l'hôtel de Roquelaure. Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire a ouvert les échanges. Patricia Savin, Présidente d'ORÉE et Nathalie Boyer, Déléguée générale, ont présenté l'engagement sur le recyclage des vêtements professionnels FRIVEP© et le référentiel d'écologie industrielle ELIPSE.

Salon Expoprotection

Le 8 novembre 2018, Michel Lopez, Référent Économie circulaire et Déchets à la SNCF et Vice-président d'ORÉE, est intervenu avec TDV Industries, La Poste, le CETI et Sympatex à l'occasion du salon Expoprotection pour présenter la FRIVEP© (voir p.27) au cours de la table ronde « Comment créer une nouvelle filière de recyclage des vêtements professionnels ? ».

SwitchMed Connect 2018

Le 14 novembre 2018, Nathalie Boyer, Déléguée générale d'ORÉE, est intervenue à SwitchMed Connect 2018 « The Circular Economy in action in the Mediterranean » à Barcelone lors de la conférence plénière : « Developing an Enabling Policy Environment for Circular Economy: Latest from Europe and the Southern Neighbourhood ».

Conférence nationale sur les déchets ménagers

Le 13 décembre 2018, Nathalie Boyer, Déléguée générale d'ORÉE, est intervenue à la 2^{ème} Conférence nationale sur les déchets ménagers, à la Maison de la Chimie à Paris dont le thème était : « Développer durablement l'économie circulaire ». Elle a animé la table ronde : « Conjuguer réponse à l'urgence environnementale et politique de long terme ? » durant laquelle intervenaient Derichebourg, Suez et le Syctom.

Colloque « Friches et territoires durables »

Le 19 mars 2019, Patricia Savin, Présidente d'ORÉE est intervenue au colloque « Friches et territoires durables » à Metz, sur la table ronde « Reconversion des friches et développement durable des territoires. Comment recycler le foncier ? Usages et marchés, partenaires et processus. »

FOCUS

> Feuille de route économie circulaire

Le Premier ministre Édouard Philippe, accompagné de Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé le 23 avril 2018 à l'hôtel de Matignon, la publication des 50 mesures de la Feuille de route pour une économie circulaire, en présence d'ORÉE.

La feuille s'articule autour de 4 grands thèmes : Mieux produire/Mieux consommer/Mieux gérer nos déchets/Mobiliser tous les acteurs et comprend des engagements tels que : la réduction de moitié les déchets mis en décharge, l'objectif 100% de plastique recyclé d'ici 2025 ou la mise en place de bonus-malus incitatifs sur l'écocontribution des produits.

ORÉE a été largement impliquée avec les interventions de Patricia Savin, membre du comité de pilotage et Nathalie Boyer, un des neuf ambassadeurs de l'économie circulaire nommé auprès de l'ex-ministre d'État Nicolas Hulot et sa secrétaire d'État Brune Poirson. Dans le cadre de sa mission, Nathalie Boyer a co-présidé l'atelier 3 sur l'axe « Mieux consommer » et présidé le Groupe de travail « Compétences - Formation ».

En parallèle ORÉE a fait 27 propositions que l'on peut retrouver dans la FREC, comme :

- Inciter les Régions à réaliser des « bilans flux de matières » (mesure 5) ;
- Revoir en profondeur d'ici mai 2019 le dispositif réglementaire actuel du « diagnostic déchets avant démolition » (mesure 34) ;
- Favoriser le réemploi dans le secteur de la construction (mesure 35) ;
- Faciliter la sortie du statut de déchet (mesure 37) ;
- Diffuser auprès de ces mêmes acteurs les conclusions groupe de travail national sur l'intégration de l'économie circulaire dans les projets d'aménagement (mesure 43) ;
- Faire de la commande publique un levier pour déployer l'économie circulaire (on retrouve dans cette mesure l'économie de la fonctionnalité) (mesure 44) ;
- Renforcer les synergies entre entreprises (écologie industrielle et territoriale - EIT) notamment à travers l'incitation à prendre l'EIT en compte dans les schémas régionaux (PRPGD et SRDEII) (mesure 46).

Publication de « Mode d'emploi pour mettre en oeuvre la FREC »

Le 13 décembre 2018, au ministère de la Transition écologique et solidaire, ORÉE a présenté son nouveau guide « Mode d'emploi pour mettre en oeuvre la FREC ».

Réalisé par ORÉE avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, le guide a pour objectif d'accompagner entreprises et collectivités pour qu'elles s'emparent de la Feuille de route pour l'économie circulaire (FREC) dévoilée le 23 avril 2018.

Le guide s'articule autour des quatre grands thèmes de la FREC, pour proposer 10 fiches pratiques sur :

- Allongement de la durée d'usage
- Économie de fonctionnalité
- Consignes de tri
- Biodéchets
- Filière textiles
- Éco-conception
- Incorporation de matières premières dont plastique
- Gérer les ressources durablement
- Écologie industrielle et territoriale
- Économie de fonctionnalité



À VENIR AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2019

Le projet de loi relatif « à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire » doit être présenté en conseil des ministres le 3 juillet, puis être examiné par l'Assemblée nationale première quinzaine de juillet, pour un vote définitif attendu fin 2019, début 2020.

REPORTING RSE ET ANCRAGE LOCAL

NOS ACTIONS

EN REPORTING RSE ET ANCRAGE LOCAL

TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL

Les travaux d'ORÉE sur cette priorité sont articulés selon deux volets :

- Un volet Reporting RSE ;
- Un volet Ancrage Local des Entreprises.

REPORTING RSE

> Groupe de Travail

Depuis 2011 et le lancement du Groupe de travail Reporting RSE, ORÉE a souhaité être force de propositions auprès des instances politiques et accompagne les entreprises pour faire évoluer les pratiques de reporting RSE. Le Groupe de Travail Reporting RSE d'ORÉE permet aux adhérents de :

- Disposer d'une veille réglementaire régulière ;
- Découvrir ou présenter des retours d'expérience ;
- Suivre et contribuer aux projets d'études portés par l'association ;
- Formuler des propositions auprès des institutions politiques afin de faire évoluer les pratiques de reporting RSE.

> Publication de « Transposition de la Directive européenne : une opportunité pour repenser votre reporting RSE »

En 2018, un livrable a été réalisé pour le ministère de la Transition écologique et solidaire à l'occasion « Transposition de la Directive européenne : une opportunité pour repenser votre reporting RSE », paru en mars 2018 avec le soutien du ministère de la Transition écologique. Ce guide a pour objectif de :

- Croiser les visions de différents acteurs (État, Plateforme Nationale RSE, universitaires, organismes tiers indépendants, évaluateurs, ONG, entreprises...) sur l'intérêt de la déclaration de performance extra-financière ;
- Montrer que le Reporting RSE peut être un outil de pilotage stratégique pour les entreprises car il est à la fois un outil de conduite de changement et de création de valeur ;
- Illustrer les lignes directrices des textes réglementaires français et de la Commission européenne par des retours d'expérience d'entreprises qui ont anticipé la transposition et ont réfléchi en amont sur les grands changements inspirés par certains référentiels internationaux ;
- Expliciter les items environnementaux présents dans la nouvelle législation afin de comprendre comment y répondre et quels sont les liens existants avec les référentiels de reporting internationaux, les différentes réglementations environnementales et entre les différents items ;
- Montrer l'importance de dépasser un reporting en silo par items environnementaux pour passer à une vision systémique de ces enjeux.



> Nouveau cycle «Reporting RSE : changeons d'ère»

Après la publication du guide, les réunions du cycle 2018/2019 « Reporting RSE : changeons d'ère » ont eu pour objet d'accompagner les entreprises dans la rédaction de leur déclaration de performance extra-financière (DPEF). À travers 6 séances thématiques réalisées entre avril 2018 et juin 2019, les participants ont pu s'interroger et réfléchir aux sujets suivants :

- La DPEF, quelles problématiques ? (5 avril 2018)
- Qu'est-ce que le risque ? (8 juin 2018)
- Quels formats adopter ? (20 septembre 2018)
- Quelles perspectives pour quels objectifs ? (13 novembre 2018)
- Les indicateurs de performances, à la confluence des objectifs et des risques (22 janvier 2019)
- Retour sur la 1^{ère} année d'application de la déclaration de performance extra-financière (11 juin 2019)

ORÉE a organisé le 11 juin 2019, chez Séché Environnement une séance exceptionnelle du groupe de travail Reporting RSE avec la participation ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Ayant pour objectif de réaliser un bilan de la première année d'application de la DPEF, cette séance était l'opportunité :

- De présenter des retours d'expérience d'entreprises et d'un organisme tiers indépendant ;
- De préciser des éléments réglementaires qui nécessiteraient des explications ;
- De créer un espace d'échange entre les entreprises et le ministère afin d'exprimer les attentes réciproques au sujet de la DPEF.

> Audition pour la mission confiée à M. Patrick de Cambourg

Le 5 avril 2019, Patricia Savin, Présidente d'ORÉE et Daniel Baumgarten, Président du Groupe de Travail ORÉE sur le Reporting RSE et Directeur Développement durable de Séché Environnement ont été entendus dans le cadre de la mission confiée par le ministre de l'Economie et des Finances à M. Patrick de Cambourg, Président de l'Autorité des normes comptables, sur le reporting extra-financier.

La mission vise au développement de standards de rapportage extra-financiers pour les entreprises. Les orientations produites serviront à la formulation d'une « initiative dans le cadre du G20, afin de promouvoir un cadre harmonisé de rapportage extra-financier » et à étudier l'opportunité « d'adopter un référentiel unifié au niveau international ».

> **Contribution à la Plateforme Nationale d'Actions Globales pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises**



ORÉE est membre titulaire de la Plateforme Nationale d'Actions Globales pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises et participe activement aux réflexions sur la compétitivité des PME et sur le reporting extra-financier des entreprises ainsi que sur le Plan National RSE. Lancée par le Premier Ministre en juin 2013, cette plateforme est constituée de 48 organisations représentatives des entreprises, des syndicats, des pouvoirs publics, de la société civile et des experts.

ORÉE est membre titulaire du Pôle des entreprises et du monde de l'économie. Camille Saint Jean, Chargée de mission Économie circulaire - Reporting RSE a participé aux Groupes de travail « RSE et Territoires » et « Environnement et RSE ».

> **Participation aux réflexions et aux actions RSE de la Fédération des Entreprises de Propreté (FEP)**

La Fédération des Entreprises de Propreté (FEP) a publié avec plusieurs partenaires une enquête sur les dynamiques RSE des entreprises de propreté à laquelle ORÉE a contribué.

Engagée dans une démarche d'accompagnement des entreprises dans leur stratégie RSE, la fédération mobilise les acteurs du secteur par des retours d'expérience inspirants, le recueil des attentes et des besoins de leurs clients, la diffusion d'informations et des états des lieux qui rendent compte des différentes perceptions des enjeux RSE.

Présente sur le salon Europropre du 16 au 18 avril 2018, la FEP a notamment organisé une table ronde à laquelle l'AFISE et ORÉE ont participé. Elle avait pour sujet : « Produits d'entretien, consommation en eau et en énergie, qualité de l'air intérieur, déplacements des agents... Quelles sont les bonnes pratiques pour limiter les impacts environnementaux des prestations propreté ? ».

> **Un nouveau Groupe de Travail « Reporting intégré, comptabilité intégrée »**

Lancé en 2018, le nouveau Groupe de Travail « Reporting intégré et comptabilité intégrée », co-présidé par Frédérique Déjean, Professeur en Sciences de gestion, Université Paris-Dauphine et Hervé Gbego, Président de Compta Durable, Expert-comptable et Commissaire aux comptes, explore les méthodes de reporting ou de comptabilité qui ont vocation à faire converger l'information financière et extra-financière.

Il s'est réuni deux fois :

- Séance introductive (29 juin 2018)
- Présentation de la méthode CARE® par Alexandre Rambaud, Maître de conférences à AgroParisTech, chercheur au CIRED (Centre International de Recherches sur l'Environnement et le Développement) et chercheur associé à l'université Paris-Dauphine (18 avril 2019)

ANCORAGE LOCAL DES ENTREPRISES

> **Groupe de Travail**

Depuis 2014, ORÉE propose à ses adhérents de travailler sur la thématique « Ancrage Local des entreprises ».

Les rapports bilan d'application du dispositif français de reporting extra-financier (article 225-102-1 du code de commerce), établis par ORÉE ont mis en évidence une difficulté des entreprises à aborder les indicateurs de contribution au développement local (item « l'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local »). Une première enquête menée auprès d'entreprises adhérentes a également mis en avant l'absence d'outils de pilotage et de valorisation de cet ancrage, source de création de valeurs pour l'entreprise et son territoire.

ORÉE a donc engagé avec ses adhérents la co-construction d'un Indicateur d'Interdépendance entre les Entreprises et leur(s) Territoire(s) (IIET). Plusieurs ateliers collaboratifs ont été menés afin de bâtir l'architecture de cet indicateur. Les adhérents ont identifié quatre enjeux majeurs (Stratégies d'innovation et de marché - Ancrage social et économique - Co-production de ressources communes - Gouvernance), et discuté des critères à retenir, en précisant leur définition, leur méthode de calcul et leur pondération.

Une quinzaine d'entreprises adhérentes (Air France, Cabinet de Saint Front, EDF, E. Leclerc, FACE, GrDF, La Poste, Pierre Fabre, SNCF Réseau, Solocal, RATP, RTE, Utopies...) ont testé l'IIET pour expérimenter son opérationnalité et garantir son applicabilité à des structures de tailles, de secteurs d'activité et de niveau de maturité variés. La diversité de l'échantillon de testeurs permet de contrôler l'adaptabilité de l'indicateur à des périmètres différents.

> **Mise à jour de l'Indicateur d'Interdépendance des Entreprises à leur(s) Territoire(s) (IIET)**

Fruit de trois ans de travaux du GT « Ancrage Local des entreprises » et de retours d'expérience d'entreprises, l'Indicateur d'Interdépendance des Entreprises à leur(s) Territoire(s) (IIET) co-construit avec des entreprises et organisations adhérentes d'ORÉE vise à démontrer aux entreprises l'intérêt de construire des liens étroits avec les acteurs de leur(s) territoire(s).

En 2018, une séance ad hoc du Groupe de Travail a été organisée afin de proposer respectivement aux PME/PMI et aux multi-nationales, des versions adaptées de l'IIET. Il en découle une déclinaison PME/PMI de l'IIET.



L'IIET est présenté dans le guide ORÉE « S'ancrer dans les territoires pour gagner en performance ». Grâce à cet outil, les entreprises peuvent identifier leurs pistes d'amélioration grâce à quatre axes directeurs et dix objectifs traduits en trente-quatre critères.

L'indicateur a été présenté à plusieurs reprises lors d'une série d'événements :

- Forum national RESET, le 10 avril 2018
- Présentation pour l'ILEC, le 27 septembre 2018
- Journée « Enrichissez la boucle » de la FNTP, le 4 décembre 2018
- Journée Economie circulaire de la Fédération des entreprises d'insertion, le 4 décembre 2018
- Plateforme RSE le 6 décembre 2018
- Coop de France, Comité RSE du 3 avril 2019
- Salon PRODURABLE, le 10 avril 2019

L'IIET a été également présenté par Coop de France en Région Occitanie, le 4 décembre 2018.

À VENIR

Une réflexion est envisagée fin 2019 – début 2020 en vue de la capitalisation d'informations sur l'utilisation de l'Indicateur d'Interdépendance des Entreprises à leur(s) Territoire(s) (IIET) et sa déclinaison possible dans certains secteurs d'activité aux caractéristiques particulières dans leur rapport au territoire.

ORÉE SON RAYONNEMENT

ORÉE SON RAYONNEMENT

ACTIONS TRANSVERSALES

> Partenaire de la commission Développement durable de l'Ordre des avocats de Paris et de l'association Afilog

En 2018 et en 2019, ORÉE a poursuivi ses partenariats avec la commission développement durable de l'Ordre des avocats de Paris et de l'association Afilog qui lui ont permis d'organiser des séries de conférences à thème.

Avec la commission Développement durable de l'Ordre des avocats de Paris, ORÉE a co-organisé quatre conférences à destination d'un public juridique et des membres d'ORÉE :

- Biodiversité, climat et énergie l'après COP 23 (12 février 2018) ;
- RSE, décryptage de la transposition de la Directive européenne en France (9 avril 2018) ;
- La collecte des déchets en entreprise et dans les établissements recevant du public (ERP) (12 novembre 2018) ;
- COP14, COP24, quels enjeux innovants pour le droit ? (29 janvier 2019).



> Partenaire de l'association Afilog

Avec AFILOG, association investie pour construire la logistique de demain, ORÉE a co-organisé sept matinales consacrées à la « logistique durable », en partenariat avec DS Avocats :

- Les contrats de performance énergétique (12 janvier 2018)
- Mixité hybridation co-activité entre logistique et autres fonctions urbaines (9 mars 2018)
- Toit-terrasse : repenser la cinquième façade (16 mai 2018)
- Portée et intérêt des certifications (6 juillet 2018)
- Quand la tonne de carbone dépassera 100 ou 150 euros... (22 mars 2019)
- Hamsters d'Alsace, scarabées de l'A28, hérissons d'Ivry-sur-Seine... la biodiversité face aux chantiers (17 mai 2019)
- Compensation écologique : le choix ultime ? (21 juin 2019)



FOCUS CLIMAT

> Conférence finance et climat

ORÉE était partenaire de la conférence « Et si l'Europe décidait de mettre la finance au service du climat ? » organisée à la Maison de l'UNESCO, le 15 mars 2018.

Portée par un collectif d'organisations comme l'association Agir pour le climat, le collectif Climat 2020, et avec le soutien de la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO l'événement avait vocation à interpeller l'Europe pour qu'elle s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Plus de 150 personnalités venues de toute l'Europe étaient invitées pour demander aux dirigeants européens de négocier au plus vite «un Pacte européen qui créerait un véritable Budget Climat».

Parmi les personnalités : Nicolas Hulot, Ministre d'État, Ministre de la Transition énergétique et solidaire, Manuela Carmena, Maire de Madrid, Miguel Moratinos, Ancien ministre des Affaires Etrangères espagnol, Jean Jouzel, Climatologue, membre de l'Académie des Sciences et Pierre Larroustou, Ingénieur agronome qui est à l'origine du projet, étaient notamment présents.

> 15^{ème} Forum international de la météo et du climat (FIM)

Du 2 au 5 juin 2018, ORÉE était réseau associé du 15^{ème} Forum international de la météo et du climat. Dans un espace ouvert à tous, sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, Hélène Leriche, responsable Biodiversité et Économie et Caroline Louis, chef de projet Économie circulaire ont contribué aux animations lors d'un atelier pédagogique et d'un débat participatif.

ORÉE était également partenaire de la 16^{ème} édition du FIM qui s'est déroulé du 25 au 28 mai 2019 et était co-organisée par Météo et climat, IW2C et EcoAct.

FOCUS COMMUNICATION

> Une nouvelle newsletter bimensuelle

En tant que réseau multi acteurs ORÉE diffuse tous les quinze jours une lettre avec les actualités d'ORÉE, celle de ses membres et des actualités générales en économie circulaire, biodiversité et économie et sur le reporting RSE et l'ancrage local. Cette newsletter a été refondue graphiquement, pour que vous puissiez accéder à ces informations de façon plus claire et agréable !



PARTICIPATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2018/2019

> Biodiversité et économie

- Global Partnership for Business and Biodiversity piloté par le Secrétariat de la Convention des Nations unies pour la Diversité Biologique (CDB) (en tant que point focal France)
- Conseil d'administration de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) - représentant du Collège activités socio-politiques et relations avec le grand public
- Conseil d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (COS de la FRB) représentant du Collège activités socio-politiques et relations avec le grand public
- Comité national de la biodiversité (CNB) Représentant pour les associations d'entreprises agissant dans le domaine de l'environnement. Membre des commissions « Stratégies nationales, et engagements internationaux et européens de la France » et « Politiques de la biodiversité et territoires »
- Membre du GT Entreprises Engagées pour la Nature (GT EEN) porté par l'AFB
- Comité français de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)
- Comité national de la biodiversité
- Comité du label Biodiversity progress®
- Comité national des parties prenantes du programme « Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques » (EFESE)
- Comité consultatif d'acteurs de l'étude « 4 pour 1 000 France »
- Membre de la Société française de Prospective et de sa commission prospective environnementale
- Partenaire du Club B4B+ de la CDC biodiversité
- Membre de l'Association Man and Biosphere France (MAB- France)

> Reporting RSE - Ancrage local

- Membre titulaire de la Plateforme Nationale d'Actions Globales pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Groupe de travail sur l'empreinte carbone du Commissariat Général au Développement Durable
- Comité de labellisation LUCIE

> Jurys

- Jury des Trophées de l'économie circulaire de l'Institut de l'économie circulaire
- Jury du concours Design Zéro Déchet 2018 du Syctom
- Jury de l'appel à projet « Cap sur l'économie circulaire » pour la Ville de Paris

> Économie circulaire

- Ambassadeur et membre du comité de pilotage de la Feuille de route économie circulaire
- Co-pilote de la coalition des acteurs non-étatiques de l'économie circulaire pour le climat dans le cadre de l'association Climate Chance
- Ateliers de co-construction d'un dispositif de centralisation des aides dédiées à l'économie circulaire du CGDD
- Ateliers thématiques du projet d'EIT Les deux rives
- Ateliers techniques d'élaboration du plan Économie circulaire de la Région Île-de-France
- Comité de pilotage du réseau national EIT
- Comité de pilotage des RFEIT
- Comité de pilotage du Booster Économie circulaire des Canaux
- Comité de parrainage des États généraux du Grand Paris
- Conseil d'administration de l'Institut de l'économie circulaire
- Conseil d'orientation de l'Institut de l'économie de la fonctionnalité
- Conseil d'orientation du C2D, de l'Établissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine
- Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) engagée dans la révision du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de la Ville de Paris
- Comité partenarial de la plateforme numérique collaborative de l'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris
- Comité partenarial du programme achats et économie circulaire de la Métropole du Grand Paris
- Ateliers de la deuxième feuille de route du Plan économie circulaire de la Ville de Paris
- Comité des partenaires du label Économie circulaire de l'ADEME
- Consultation sur l'ODD 12 dans le cadre de l'élaboration de la Feuille de route nationale pour la mise en œuvre des ODD (Objectifs de développement durable) du gouvernement

> Et bien d'autres

- Comité d'organisation de POLLUTEC
- Comité d'orientation stratégique de La Fabrique Écologique
- Comité consultatif des Parties Prenantes d'ENEDIS
- Comité consultatif des Parties Prenantes de la Fédération des Entreprises de Propreté
- Comité consultatif des Parties Prenantes de Leclerc
- Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine (C2D92)
- Conseil national de l'information statistique
- Conseil d'administration de Décider Ensemble

PUBLICATIONS EN 2018



> Transposition de la Directive européenne : une opportunité pour repenser votre reporting RSE

Le guide ORÉE : « Transposition de la Directive européenne : une opportunité pour repenser votre reporting RSE - Focus sur les items environnementaux » a été réalisé avec le soutien du ministère de la Transition écologique. Il aborde la déclaration de performance extra-financière suite à la transposition de la Directive européenne. Le guide illustre les lignes directrices des textes réglementaires français et de la Commission européenne par des retours d'expérience d'entreprises qui ont anticipé la transposition et ont réfléchi en amont sur les grands changements inspirés par certains référentiels internationaux.



> Économie circulaire : qui fait quoi ?

Réalisé par ORÉE, le guide du comité francilien de l'économie circulaire « Économie circulaire : qui fait quoi ? - les dispositifs proposés par les membres du comité francilien pour accompagner les projets d'économie circulaire » est destiné aux porteurs de projets. Le guide vise à leur présenter les acteurs du comité francilien et à lister les différentes formes d'accompagnement qu'ils leur proposent.



> Comment mieux collecter et gérer les déchets dans les établissements recevant du public

Le guide ORÉE « Comment mieux collecter et gérer les déchets dans les établissements recevant du public » a été réalisé sous le haut patronage du ministère de la Transition écologique et solidaire, avec le soutien de la SNCF, optae, Citeo et DS Avocats. Le guide apporte des éléments de réflexion méthodologiques, des retours d'expérience et des pistes concrètes pour : mieux comprendre le comportement des usagers, identifier les enjeux spécifiques et transversaux des ERP et apporter des préconisations.



> Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP ?

Le guide ORÉE « Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP ? » a été réalisé avec le soutien de l'ADEME, EDF, SNCF Réseau et du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Après avoir replacé son sujet dans le contexte politique et réglementaire, le guide donne des clés indispensables aux maîtres d'ouvrage du BTP, privés et publics, pour faire évoluer avant, tout au long, pendant et après, leurs chantiers vers un modèle plus vertueux.



> Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France

Réalisée par ORÉE, « Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France » est une publication du comité francilien de l'économie circulaire, conçue avec le soutien de l'ADEME Île-de-France, de la DRIEE Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris. Le recueil vise ainsi à favoriser le déploiement de projets croisés d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire au sein du territoire francilien.



> Mode d'emploi pour mettre en oeuvre la FREC

Le guide ORÉE « Mode d'emploi pour mettre en oeuvre la FREC » a été réalisé avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il a pour objectif d'accompagner les entreprises et les collectivités pour qu'elles s'emparent de la Feuille de route pour l'économie circulaire (FREC) dévoilée le 23 avril 2018 par le gouvernement. Le guide propose 10 fiches pratiques pour mettre en oeuvre la FREC.



ORÉE

42 rue Faubourg Poissonnière 75010 Paris
01 48 24 04 00
contact@oree.org - www.oree.org